

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4874)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 142

présenté par
M. Brun

ARTICLE 7

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« large accès des exploitants agricoles »

les mots :

« accès pour tous les agriculteurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le futur système d'assurance récolte doit bénéficier à tous les agriculteurs.

il est important de graver cet objectif dans le marbre de la loi.